



*Catherine MORIN-DESAILLY
Sénatrice de la Seine Maritime
Adjointe au Maire de Rouen*

Rouen, le 13 avril 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

***Arts de la rue et du cirque :
A l'initiative de Catherine MORIN-DESAILLY (UDF / Seine-Maritime),
le Sénat décide de la création d'un groupe d'études***

Le bureau du Sénat vient d'accepter la création, proposée par Catherine Morin-Desailly, membre de la Commission des affaires culturelles, d'un groupe d'études sur les arts du cirque et de la rue.

Constatant que les arts de la rue connaissent depuis plusieurs années un succès grandissant auprès de nos concitoyens et jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle des collectivités locales, la Sénatrice de la Seine-Maritime a estimé nécessaire la création d'un groupe d'études sur ce sujet au sein de la commission des affaires culturelles du Sénat.

Catherine Morin-Desailly, membre du comité de suivi de la réforme du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle, souhaite que ce groupe d'études aborde et suive les problématiques spécifiques à cette forme de spectacle vivant et participe à l'information et la sensibilisation des sénateurs. Il apparaît en effet plus que jamais nécessaire de mener une réflexion sur ces formes d'arts à l'heure où la crise du spectacle vivant n'est toujours pas résolue.

Par ailleurs, la constitution du groupe d'études marque la prise en compte par les élus du rôle croissant de cette nouvelle forme d'expression qui contribue à la richesse de la création culturelle dans notre pays.